



NEWSLETTER N° 9 NOVEMBRE 2022

Edito : Christiane VIENNE, Présidente de BEL - page 3

Comment s'y retrouver avec toutes ces mères - Michel BARON, philosophe et psychanalyste - page 6

Phonophobie – Assaad ASSAKER - page 11

Convention citoyenne sur la fin de vie – Sandra VITTORI - page 14

Quelques légèretés - page 16

Edito

Les événements organisés dans le cadre des quarante ans de la GLMF ont été l'occasion pour plusieurs de nos Loges de se pencher sur les questions de Bioéthique.

Cela me permet de rappeler que nous avons créé en 2013 notre association « Bioéthique et Liberté » et que depuis, nous nous appliquons à promouvoir la réflexion sur tous les sujets qui touchent aux évolutions des biotechnologies, à celles du champ éthique dans lequel elles se situent et plus largement aux évolutions politiques qui les accompagnent.

Notre Comité scientifique s'est enrichi de nouvelles personnalités (voir composition ci-dessous) et nous en sommes heureux.

Assaad ASSAKER

Michel BARON

François COGNEAU

Anne-Marie DICKELE

Edouard HABRANT

Félix NATALI

Monica PAUGY

Jean-Baptiste PERRIER

Christiane VIENNE

Sandra VITTORI

Les actes du dernier colloque consacré à « Bioéthique et souffrance : réflexion sur le sens de la vie » sont en cours de rédaction et seront disponibles prochainement.

Notre prochain colloque s'intégrera dans le cadre de la Semaine du Son de l'UNESCO et aura lieu le vendredi 3 février 2023. Le programme détaillé et le lieu vous parviendront ultérieurement.

Le bruit qui nous entoure, le son de notre voix, de notre parole, le silence qui est parfois assourdissant sont porteurs de nombreuses réflexions : Quels effets les sons compressés ont-ils sur notre santé ? Sommes-nous tous égaux devant le brouhaha ? La franc-maçonnerie est une tradition orale, quel sens cela a-t'il encore aujourd'hui ?

Nous vous invitons aussi à participer à la Projection du film et au débat que nous organisons en association avec le Grand Orient de France :

« Les Mots de la fin » de Agnès Lejeune et Gaëlle Hardy produit par les « Films de la passerelle ».

En présence des réalisatrices et du Dr François Damas, chef du service des soins intensifs et Président du Comité d'éthique du CHR Citadelle à Liège, membre de la commission de contrôle sur l'euthanasie en Belgique.



GRAND ORIENT DE FRANCE
GRANDE LOGE MIXTE DE FRANCE

CONFÉRENCE PUBLIQUE SUR LA FIN DE VIE

Georges SERIGNAC,
Grand Maître du Grand Orient de France
et **Christiane VIENNE,**
Grand Maître de la Grande Loge Mixte de France

Vous invitent à participer à une **conférence publique**
avec projection du film suivie d'un débat sur la fin de vie



**Les
MOTS
de la
FIN**

De Agnès Lejeune
et Gaëlle Hardy
produit par *Les Films de la Passerelle*

*En présence des réalisatrices et du **Dr François Damas**, chef du service des soins intensifs et Président du Comité d'éthique du CHR Citadelle à Liège, membre de la commission de contrôle sur l'euthanasie en Belgique.*

Jeudi 24 novembre 2022 à 19 h 30

Grand Orient de France
Temple Groussier
16, rue Cadet 75009 PARIS

Pour des raisons de sécurité et d'accueil, l'inscription est obligatoire sur :
<https://reservation.godf.org>

LIBERTÉ **ÉGALITÉ** **FRATERNITÉ**

Lien pour l'inscription à la conférence. Cliquez [ICI](#)

L'affiche se trouve également sur le site de la GLMF et le lien pour l'inscription s'y trouve.

Les occasions de nous retrouver ne nous manqueront donc pas.

A bientôt et bonne lecture !

Christiane Vienne

Présidente de Bioéthique et Liberté.



LE PETIT COIN DU PSY

LE BONOBO TRAITE MIEUX SA FEMELLE QUE L'HOMME !

Pascal Picq : « Et l'évolution créa la femme- Coercition et violence sexuelle chez l'homme ». Paris. Editions Odile Jacob. 2020. 462 pages.

« Le pathétique de l'amour consiste dans une dualité insurmontable des êtres. C'est une relation avec ce qui se dérobe à jamais. La relation ne neutralise pas ipso facto l'altérité, mais la conserve. Le pathétique de la volupté est dans le fait d'être deux. L'autre en tant qu'autre n'est pas ici un objet qui devient nôtre ou qui devient nous ; il se retire au contraire dans son mystère. Ce mystère du féminin-du féminin autre essentiellement-ne se réfère pas non plus à quelques romantique notion de la femme mystérieuse, inconnue ou méconnue »

Emmanuel LEVINAS
(Le temps et l'Autre)

Incontestablement, Pascal Picq attire les foules : la sortie de son dernier ouvrage a posé, en dehors des difficultés de la pandémie, des problèmes d'approvisionnement dans les librairies ! Le journal « **Le Monde** » vient de lui faire aussi l'honneur d'un long entretien (1). Ses publications déclenchent toujours un intérêt causé par une érudition certaine et une écriture à la portée de tout lecteur, avec aussi une pincée d'humour, ce qui ne gâche rien ! Ce livre revêt aussi une grande importance pour nous qui mettons un point d'honneur à défendre la mixité et l'égalité des sexes en matière de droits, tout en nous interrogeant sur l'origine des discriminations.

Pascal Picq, né le 22 janvier 1954 à Bois-Colombes, est paléoanthropologue, maître de conférences au Collège de France et, à plusieurs reprises dans ses écrits, il va s'interroger sur le statut de la femme à-travers l'évolution qui nous conduit du singe à l'homme, avec cette question récurrente : le statut de la femme et la violence dont elle est victime est-il une fatalité évolutive ou une invention culturelle ? Il écrit (Page 59) : « **Nous appartenons à l'ordre zoologique des primates, des mammifères fondamentalement adaptés à la vie dans les arbres. Il présente la plus grande diversité de systèmes sociaux avec deux extrêmes : d'un côté les lémuriens avec une tendance à la domination féminine et, de l'autre, les grands singes, dont l'homme, avec une domination et une coercition masculine très marquées. Des lémuriens aux humains en passant par les singes, y aurait-il une tendance évolutive favorisant à la fois la domination et la coercition masculine ? Voilà qui s'accorderait avec l'icône de l'homínisation s'appuyant sur les seuls mâles, avec l'idée que, après tout, il fallait en passer par là pour atteindre les plus hautes marches de l'évolution. C'est loin d'être aussi simple. L'icône se brise en raison de ce qu'est l'évolution. C'est ce que révèle l'éthologie** ».

La présence nouvelle de femmes dans les domaines scientifiques relevant de la recherche des origines comme l'éthologie va bousculer le sens des orientations précédentes et fait que la vision de la cellule familiale dans les années 1950-1960 n'est plus recevable : la femme reste à la maison et l'homme au travail. Elle doit rester dans le confort sécurisé de la maison et éviter de sortir dans le monde hostile des autres hommes tandis que son compagnon et protecteur mâle pourvoit à tous ses besoins et à tous ses rêves ! Les causes principales du malheur des femmes sont d'ordre culturel. Le pire ennemi de la femme, c'est l'homme. Une partie de l'idéologie de la domination masculine s'appuie sur la division sexuelle des tâches, les hommes monopolisant les outils et les techniques les plus valorisés. Dans cette représentation idéologique, nous retrouvons la caricature de l'homme-chasseur et utilisateur d'outils en oubliant qu'au néolithique la femme partage toutes les activités des hommes, chasse comprise. Côté singes, nos chers ancêtres, se pose d'emblée une question qui se rattache à nous : est-ce que les premiers représentants de la lignée humaine étaient plutôt dominés par les femelles, comme chez les bonobos, ou plutôt coercitifs envers les femelles, comme chez les chimpanzés et les hommes actuels ces derniers étant les mammifères, de loin, les plus dangereux de la création ? Cependant, il ne faut pas confondre contrainte et déterminisme : il y a toujours des variations, sinon toute évolution serait impossible.

Les singes et les grands singes comptent environ 120 à 140 espèces avec différentes formes de culture et d'organisation sociale. Ce sont eux qui sont les plus proches de nous, notamment les chimpanzés, sans doute par hybridation. Issus de cette hybridation, les hominoïdes seront le « **chaînon manquant** » avant de disparaître eux-mêmes dans le sapiens, notre ancêtre, à la faveur de changements climatiques. La violence peut aussi s'expliquer par le fait que seulement 10 % des mammifères vivent dans des systèmes sociaux stables avec une tendance à la famille monoparentale, contrairement à la définition de la monogamie : des liens de couple, la surveillance du partenaire, l'attachement émotionnel et les soins parentaux.

Chez nos ancêtres chimpanzés existent deux espèces : les robustes et les graciles ou bonobos. Les premiers sont d'une violence extrême dans le comportement avec les femelles alors que les bonobos ont une attitude

d'égalité et de répartition des tâches, notamment en matière de garde et de soins aux petits. Une question se pose : de ces deux races qu'elle est la plus proche de l'homme ? Pascal Picq répond (Page 145) : « **Dans la nature actuelle, cela ne fait aucun doute, ce sont les chimpanzés avec leurs manières de brutes... Si elles se comportaient plutôt comme les chimpanzés, on peut dire que les femelles bonobos s'en sont bien sorties, mais pas les femmes** » ! Mais, en même temps, l'auteur nous laisse entendre que chez ces singes semblables biologiquement, tout est question d'éducation, comme nous le rappelle la psychanalyste et philosophe Cynthia Fleury, dans son dernier ouvrage (2) : « **L'éducation est un enseignement de la séparation, de cette aptitude à produire un jour une autonomie, consciente de son interdépendance, mais consciente également de sa solitude réelle. Ce jeu subtil de l'appropriation de la distance, de la coupure, de la symbolisation, autrement dit ce qui permet de couper sans faire disparaître, ce qui permet de maintenir la présence de ce qui est absent, c'est bien cela aussi qui est déficitaire dans le ressentiment** ». Si des sociétés de grands singes se sont organisées différemment malgré leurs contraintes phylogénétiques respectives, par exemple la différence entre les chimpanzés et les bonobos, pourquoi n'en serait-il pas de même dans les sociétés humaines, notamment grâce au langage et à la culture ? Hélas, on ne peut que constater un échec de la symbolisation : malgré le langage, l'homme en est resté à des comportements plus simiesques que les intéressés eux-mêmes !

Ce n'est vraiment qu'en 1980 que seront établies les relations phylogénétiques entre l'homme et les grands singes grâce à de nouveaux moyens scientifiques que Darwin ne possédait pas. Grâce à ces recherches on a pu établir nos origines africaines vers 6 millions d'années, avec un ancêtre commun partagé (DAC : dernier ancêtre commun) avec les chimpanzés et les bonobos. Aujourd'hui, ne survivent que trois espèces d'hominidés : Les chimpanzés, les bonobos et les hommes. Pascal Picq parle d'un « **utérus culturel** ».

Cependant, des hypothèses idéologiques viennent se greffer sur la question, notamment celle de l'existence d'un matriarcat magnifié, image d'un paradis terrestre, précédant l'âge patriarcal où nous sommes toujours. Hypothèse qui n'est nullement prouvée, si ce n'est que dans des groupes très restreints. L'évolution sociétale ou révolutionnaire, n'alla nullement dans ce sens (Page 269) : « **Les Lumières et la Révolution française tuent dans l'œuf - non sans couper quelques têtes comme celle d'Olympe de Gouges – les espoirs d'une égalité de droit pour les femmes. Puis le code Napoléon les places sous la responsabilité du paterfamilias et les renvoie dans une longue dépendance infantile, sanctionnée par un enfermement domestique de plus de cent cinquante ans, tandis que les maris jouissent ouvertement du sexe extraconjugal dans les maisons closes** ».

A part quelques groupes humains, le matriarcat ne s'exerce que chez les bonobos avec une transmission de mère à fils. Darwin lui-même fera ce constat amer (Page 291) : « **les hommes à l'état sauvage maintiennent les femmes dans un état de servitude bien plus abject que ne le font les mâles des autres espèces** ». La théorie de Jean-Jacques Rousseau sur le « **bon sauvage** » en prenait un coup ! A quelle époque s'est effectuée la fameuse « **division des tâches** » chère à Karl Marx, alors que nous savons que dans certaines races de grands singes (les bonobos encore aujourd'hui) et chez les premiers hommes, dans certaines tribus, les tâches étaient partagées ? Emmanuel Lévinas nous dit d'ailleurs que l'altérité absolue ne condamne pas à la coercition (3) : « **Quelle est l'altérité qui n'entre pas purement et simplement dans l'opposition des deux espèces du même genre ? Je pense que le contraire absolument contraire, dont la contrariété n'est affectée en rien par la relation qui peut s'établir entre lui et son corrélatif, la contrariété qui permet au terme de demeurer absolument autre, c'est le féminin** ». Le « **propre de l'homme** » n'a pas grand-chose à voir avec une « **nature** » mais avec des cultures patriarcales qu'il s'est inventées et qui sont encore plus saillantes quand on les compare avec les chimpanzés.

C'est au moment de la naissance de l'agriculture que va se produire un net clivage : la propriété et l'accumulation de richesses alimentaires vont statifier les rôles et fixer une idéologie patriarcale (cosmogonies, mythes, religions, philosophies, littérature, histoire, politique, etc...) Cette tendance

coercitive envers les femmes se retrouvera en priorité au Proche-Orient et dans le bassin méditerranéen. Mais elle s'étendra par rapport à des conquêtes sur d'autres régions et s'enracinera profondément au néolithique. En retenant cependant que depuis les premiers hommes jusqu'au paléolithique moyen, il a toujours eu coexistence de plusieurs espèces humaines contemporaines, mais que le Sapiens va les absorber par la violence, lui-même étant le descendant direct des chimpanzés violents ou des bonobos plus tolérants par rapport aux femmes. Toutes les espèces humaines se sont diversifiées à partir de nos origines communes avec les chimpanzés, notamment sociales et ce, entre 5 et 7 millions d'années en Afrique.

Comme l'avaient écrit Marx et Engel, la condition des femmes se trouve à l'origine de toutes les inégalités dans les sociétés humaines et leur évolution. Les civilisations ne sont pas les amies des femmes !

Pascal Picq conclut son passionnant ouvrage en disant (Page 424) : « **L'antagonisme sexuel de la domination masculine fait des femmes opprimées et des hommes agressifs car se trouvant dans l'impossibilité culturelle de se montrer aimants. Il est grand temps de retrouver l'évolution qui a créé la femme** »...

Un peu de douceur que Diable !

Michel BARON

NOTES

- (1) « **Le Monde** » : Mercredi 11 et jeudi 12 novembre 2020. (Pages 30 et 31).
- (2) Fleury Cynthia : **Ci-gît l'amer – Guérir du ressentiment**. Paris. Ed. Gallimard. 2020. (Page 90)
- (3) Lévinas Emmanuel : **Le temps et l'autre**. Paris. PUF. 1983. (Page 77)

BIBLIOGRAPHIE

- De Waal Frans : **La politique du chimpanzé**. Paris. Ed. Odile Jacob. 1995.
- De Waal Frans : **Le singe qui est en nous**. Paris. Ed. Fayard. 2006.

- Dumézil Georges : **L'idéologie des trois fonctions dans les épopées des peuples indo-européens.** Paris. Ed. Gallimard. 1968.
- Lemoine-Luccioni Eugénie : **Partage des femmes.** Paris. Ed. Du Seuil. 1976.
- Patou-Mathis Marylène : **L'homme préhistorique est aussi une femme. Une histoire de l'invisibilité des femmes.** Paris. Ed. Allary. 2020.
- Picq Pascal : **L'intelligence artificielle et les chimpanzés du futur. Pour une anthropologie des intelligences.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2019.
- Picq Pascal : **Qui va prendre le pouvoir ? Les grands singes, les hommes politiques ou les robots ?** Paris. Ed. Odile Jacob. 2017.
- Picq Pascal : **Le retour de Madame Néandertal. Comment être sapiens ?** Paris. Ed. Odile Jacob. 2015.
- Picq Pascal : **De Darwin à Lévi-Strauss. L'homme et la diversité en danger.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2013.
- Picq Pascal : **L'homme est-il un grand singe politique ?** Paris. Ed. Odile Jacob. 2011.
- Picq François : **Il était une fois la paléanthropologie. Quelques millions d'année et trente ans plus tard.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2010.
- Picq Pascal : **Le sexe, l'homme et l'évolution.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2009.
- Picq Pascal : **Lucy et l'obscurantisme.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2007.
- Picq Pascal : **Les Grands Singes. L'humanité au fond des yeux.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2005.
- Picq Pascal : **Les Tigres.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2004.
- Picq Pascal : **Au commencement était l'homme. De Tournai à Cromagnon.** Paris. Ed. Odile Jacob. 2003.
- Testart Alain : **Avant l'histoire. L'évolution des sociétés, de Lascaux à Carnac.** Paris. Ed. Gallimard. 2012.
- Testart Alain : **L'Amazone et la Cuisinière.** Paris. Ed. Gallimard. 2014.



Phonophobie

La phonophobie : pourquoi des bruits me dérangent ?

La phonophobie encore appelée « ligyrophobia » représente la peur des sons considérés comme nuisibles pour une personne. Contrairement à de nombreuses idées avancées, la phonophobie n'est pas un trouble de l'audition mais une forme d'anxiété liée aux sons et à la peur.

Un morceau de musique qui débute par quelques instants de silence et qui s'enchaîne subitement avec de la musique forte peut choquer un phonophobe. Il serait d'autant plus surpris s'il n'avait jamais entendu le morceau de musique. En principe, être surpris par le changement est une réaction normale, mais les personnes qui souffrent de ce problème redoutent ce genre de situation.

Les phonophobes présentent certains symptômes identiques à ceux qui souffrent d'anxiété. À titre d'exemple, vous avez : la peur extrême des sons forts ; des sueurs excessives ; des envies de fuir ; un rythme cardiaque irrégulier ; des attaques de panique ; des nausées ; des sauts d'humeur après avoir entendu un son fort ; des évanouissements ; des vertiges.

Il est important de préciser que la phonophobie ne doit pas être confondue avec l'hyperacousie qui correspond à une sensibilité excessive à certains sons. Elle ressemble parfois à une forme extrême de misophonie. Cette dernière est une forte réaction à un son spécifique.

L'impact de la surprotection sur la santé d'un phonophobe

Généralement, les personnes qui souffrent de phonophobie ont des fonctions auditives en bon état. Néanmoins, elles ont tendance à s'isoler ou éviter les sources de bruit gênant.

Cette action est entièrement normale car elles estiment que les bruits ont une conséquence néfaste sur leur bien-être. **La surprotection n'est cependant pas la meilleure option pour les patients atteints de ce dérèglement psychique. L'utilisation des bouchons auriculaires** ou le silence complet, à l'inverse de ce que vous pouvez imaginer, empire l'état de la victime. Fuir constamment le bruit pourrait déclencher chez le malade d'autres problèmes d'audition comme l'hyperacousie. Celle-ci s'explique par une sensibilité accrue aux bruits.

De plus, en recherchant l'isolement, le phonophobe est obligé de réduire son niveau de vie sociale. Se couper du monde et de son entourage pourrait le plonger dans un état de dépression extrême. Il existe des solutions plus efficaces pour aider une personne à surmonter progressivement sa phobie du son.

Le traitement de la phonophobie

L'hypersensibilité sonore affecte de plus en plus de personnes dans leur quotidien en raison de l'augmentation des effets sonores dans les villes et métropoles. En termes de thérapie, l'approche la plus utilisée dans le passé consistait à éviter sans distinction toute sorte de bruit grâce à l'usage de bouchons d'oreilles.

Cependant, se protéger de cette manière provoque une aggravation de la phonophobie. En effet, la réduction des stimulations acoustiques augmente la sensibilité des patients et les rend encore plus hypersensibles. Cette méthode n'est donc plus recommandée par les experts.

Il n'existe pas de traitement unique ou définitif pour guérir la phonophobie. Néanmoins, certains traitements se sont avérés être d'une grande efficacité pour atténuer les symptômes liés à la phonophobie.

Par exemple, la thérapie par l'hypnose et la thérapie cognitive comportementale font partie des plus populaires. Elles sont effectuées parfois en combinaison avec des médicaments prescrits sous ordonnance afin de réduire l'anxiété et apaiser le stress.

De plus, il existe aujourd'hui d'autres traitements de la phonophobie telle que la musicothérapie. Cette thérapie sonore permet aux personnes atteintes de ce trouble mental de se détendre plus facilement. Ces séances de thérapie impliquent aussi un accompagnement psychologique efficace pour mieux comprendre l'origine et les sources de stress.

Pourquoi recourir à un suivi lorsqu'on présente une peur de certains bruits ?

La TCC encore appelée la thérapie comportementale et cognitive est surtout reconnue pour son efficacité dans le traitement des phobies. Les thérapies comportementales et cognitives ont une influence réelle sur le bien-être et le rétablissement des patients.

L'efficacité du TCC a déjà été prouvée à plusieurs reprises par des études contrôlées. Les résultats obtenus dans le traitement de différentes phobies et de l'anxiété ont toujours été excellents. Cependant, pour qu'une TCC fonctionne, il faut nécessairement effectuer des exercices dans la vie courante. C'est une thérapie active.

La durée de la thérapie dépend de chaque patient mais d'une façon générale la TCC est une thérapie courte qui dure entre 8 et 12 semaines. Chaque séance peut durer entre 30 et 60 minutes pour les thérapies individuelles.

Phonophobie : peur de certains bruits, comment se passe le traitement ?

La thérapie comportementale et cognitive commence souvent par une évaluation complète des symptômes et facteurs de déclenchement. Elle s'intéresse aussi au contexte, aux facteurs individuels et interpersonnels qui auraient pu déclencher la phonophobie.

Après analyse de ses données, le thérapeute et son patient doivent, ensemble, définir un certain nombre d'objectifs. Ensuite, quelques exercices seront proposés au patient pendant et après les séances avec le thérapeute. Les TCC regroupent un grand nombre d'approches thérapeutiques qui favorisent l'exposition, le conditionnement des pensées grâce à plusieurs techniques de relaxation.

Comment choisir un thérapeute lorsqu'on a une Phonophobie ?

Les TCC sont effectuées par des psychiatres et des psychologues formés spécialement pour cette raison. Cependant, certaines personnes n'ayant pas de formations sérieuses ou complètes proposent également des séances en TCC. Il convient donc d'être vigilant lors du choix de son thérapeute.

Il est recommandé de rencontrer deux ou trois thérapeutes avant de choisir celui avec qui vous désirez poursuivre les séances. Ignorez toutes les approches à la mode qui promettent de résoudre vos problèmes en 3 jours comme par miracle !

Évitez aussi les programmes qui exigent de couper vos liens avec votre entourage ou de rejoindre des groupes fermés. Prenez toujours la peine de demander à votre thérapeute les détails sur son programme de formation et sa façon d'opérer avec ses patients. Vous pourrez ainsi mieux déterminer si vous vous sentez à l'aise avec lui.

Assaad ASSAKER



Une convention citoyenne se penche sur la fin de vie

Début octobre 2022, la Belgique s'émeut du cas d'une jeune femme de 23 ans euthanasiée à sa demande du fait de souffrances psychiques jugées intolérables. Au même moment, en France, le débat citoyen s'ouvre à peine. Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) se prépare ainsi à lancer une convention citoyenne sur la fin de vie dont les conclusions seront rendues en mars 2023.

Alors que la Belgique a légalisé l'euthanasie il y a 20 ans, la France s'est, jusqu'à présent, refusée à légiférer sur le sujet de l'aide active à mourir. Cependant, du fait des évolutions sociétales, le Comité Consultatif National d'Ethique (CCNE) s'est autosaisi du sujet en juin 2021. Après plus d'un an de travaux, il a rendu public, mardi 13 septembre 2022, son avis intitulé « Questions éthiques relatives aux situations de fin de vie : autonomie et solidarité ».

L'avis du CCNE met une nouvelle fois en avant l'équilibre à trouver entre le devoir de solidarité envers les personnes fragiles et le respect de l'autonomie de la personne. Fait nouveau, il ouvre la voie à « une application éthique de l'aide active à mourir » mais recommande toutefois l'ouverture d'un débat national avant toute modification éventuelle de la loi.

Immédiatement, le Président de la République a annoncé le lancement d'une convention citoyenne sur la fin de vie, pilotée par le Conseil Economique, Social et Environnemental (CESE). Son objectif est de déterminer si le cadre de l'accompagnement de la fin de vie est bien adapté aux différentes situations individuelles rencontrées ou si d'éventuels changements doivent être introduits.

Pour cela, la convention citoyenne réunira, sous la présidence de Claire Thoury, 150 personnes tirées au sort pour refléter la diversité de la population française selon des critères de genre, d'âge, de géographie, de niveau de diplôme et de catégorie socioprofessionnelle. Entre les mois de décembre 2022 et mars 2023, ils se réuniront régulièrement pour mener une réflexion collective destinée à éclairer le gouvernement. Ils pourront directement apporter leur vécu, s'informer de manière éclairée, débattre dans le respect de toutes les libertés de parole et enfin esquisser des perspectives et des consensus.

La convention s'appuiera aussi sur les travaux des parties prenantes, en particulier les professionnels qui sont régulièrement confrontés à la fin de vie, dans leur pratique et leur quotidien, comme les équipes des soins palliatifs.

En parallèle, des débats seront organisés dans les territoires par les espaces éthiques régionaux et le gouvernement s'est également engagé à conduire « un travail concerté et transpartisan avec les députés et sénateurs ».

Les obédiences maçonniques avaient été entendues lors d'auditions à l'Assemblée nationale et au Sénat lors de travaux antérieurs. La GLMF a participé, le 21 septembre 2022 à une première rencontre au cabinet du ministre de la Santé. La franc-maçonnerie devrait à nouveau être associée à cette large réflexion, la GLMF veillera ainsi à porter sa parole.

Un sondage IFOP réalisé en 2021 affichait que 93 % des Français estimaient que « la loi française devrait autoriser les médecins à mettre fin, sans souffrance, à la vie des personnes atteintes de maladies insupportables et incurables si elles le demandent ». Reste à savoir si le panel de citoyens tiré au sort pour représenter la population française persistera dans cette voie et surtout si leurs propositions aboutiront à une modification de la loi.

Réponse en mars 2023.

Sandra VITTORI

Quelques légèretés

Deux amis discutent : - Crois-tu à la vie après la mort ? - Non, je n'y crois pas et toi ? - Ben... Je n'y croyais pas, mais, depuis que ma belle-mère est morte, je revis !

Un policier arrête un automobiliste.

– Vous n'aviez pas vu le feu rouge ?
– Oui, c'est vous que je n'avais pas vu!

Il est courant de constater que les êtres les moins brillants sont ceux qui sont les plus bruyants. Sans doute pour se rassurer en faisant écho à leur vide intérieur.

Dans ce couple, la personne la plus sympathique était le chien.

Quand suis-je devenu athée ? le jour où j'ai compris que Dieu n'avait pas levé le petit doigt pour empêcher mon mariage.





BEL (Bioéthique Et Liberté)
8, rue de Bizerte
75017 Paris

@ : bel-secretariat@glmf.fr
<http://bioethique-et-liberte.fr>